



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 24 mai 2012 — N° 112

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des aînés.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le travail du Club de l'âge d'or de Sainte-Scholastique pour les aînés de Mirabel.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration concernant une consultation citoyenne tenue dans la circonscription de Lac-Saint-Jean.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, il dépose :

Copie d'un document intitulé « Alexandre Cloutier, porteur de vos aspirations ».
(Dépôt n° 1338-20120524)

Mme James (Nelligan) fait une déclaration concernant la Journée internationale des enfants disparus.

24 mai 2012

Mme Lapointe (Crémazie) fait une déclaration concernant le conflit étudiant.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Journée du Résident.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration afin de saluer l'initiative de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy à Saint-Césaire pour le projet Zone et Famille pro études.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner la remise du sceau Argent à M. Jean Vigneau.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la détresse psychologique des agriculteurs.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin d'offrir ses condoléances à la famille du Chef Jean-Paul Rankin de la communauté de Pikogan.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 596 Loi modernisant les institutions démocratiques du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 596.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 avril 2012 par M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), concernant le Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER);

(Dépôt n° 1339-20120524)

La réponse du gouvernement à la question écrite n° 20 concernant une activité de financement du Parti libéral du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 mai 2012 par M. St-Arnaud (Chambly);

(Dépôt n° 1340-20120524)

La réponse du gouvernement à la question écrite n° 21 concernant le financement des partis politiques, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 mai 2012 par M. St-Arnaud (Chambly).

(Dépôt n° 1341-20120524)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Vallée (Gatineau), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 22 et 23 mai 2012, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale.

(Dépôt n° 1342-20120524)

Dépôts de pétitions

M. Gauvreau (Groulx) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 125 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'effet sur la main-d'œuvre étudiante d'une possible prolongation du calendrier scolaire.

(Dépôt n° 1343-20120524)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ferland (Ungava), conjointement avec M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, M. Curzi (Borduas), M. Deltell (Chauveau), et Mme Lapointe (Crémazie), propose :

24 mai 2012

QUE l'Assemblée nationale souligne cette année le centième anniversaire de la cession du district d'Ungava par le gouvernement du Canada et son intégration au territoire du Québec.

QU'elle souligne la grandeur et la beauté de ses espaces la force de ses habitants et qu'elle rappelle que le développement économique d'Ungava doit se faire d'abord au bénéfice de ses communautés qui y habitent fièrement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 75, Loi portant sur certains pouvoirs d'inspection et de saisie;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 74, Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 mars 2012.

24 mai 2012

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable et du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord; et enfin, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard n° 51, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux concernant principalement la sécurité et le bien-être des animaux.

—————

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission, d'examiner les rapports annuels de gestion de ministères et d'organismes publics en vertu des dispositions de la *Loi sur l'administration publique* et de vérifier les engagements financiers de ministères et d'organismes publics.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation entre M. Turcotte (Saint-Jean) et Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, intitulée « Améliorer les conditions de vie des Québécois », et prévue le vendredi 18 mai 2012 puis reportée le vendredi 25 mai 2012 en raison de la tenue d'une séance extraordinaire, est reportée au lundi 28 mai 2012, de 14 heures à 16 heures.

24 mai 2012

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 1^{er} juin 2012, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) s'adressera à M. Bachand, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les coûts économiques pour le Québec d'être une province du Canada ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux concernant principalement la sécurité et le bien-être des animaux, soit maintenant adopté.

Après débat la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 51 est adopté.

M. Gaurin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 51 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

24 mai 2012

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 29 mai 2012, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 11 h 42, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 29 mai 2012, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON